CSAC du mardi 19 décembre 2023
Déclaration liminaire UNSA-Cefi

En cette fin d'année, il nous paraît important de faire le bilan de cette première année de CSAC.

Trois CSAC se sont tenus, au cours desquels certains sujets ont obtenu un vote contre à l'unanimité, mais dont les mesures ont cependant été mises en place. Ceci interroge sur la notion de démocratie et de dialogue social au sein de cette instance. Nous sommes dans une parodie de démocratie qui s'apparente à la pratique du 49.3 devenue la règle en France aujourd'hui.

Nous espérons que le CSAC qui se tient aujourd'hui et doit recueillir nos avis sur des sujets importants pour tous nos collègues sera le premier d'une série qui mettra fin à cette regrettable pratique.

L'UNSA-Cefi souhaite que 2024 marque la fin de sujets comme celui de la DITP que nous allons voir aujourd'hui, où il nous est demandé de valider une internalisation qui n'est rien d'autre que de faire entrer les cabinets de conseils au sein de notre ministère. La façon dont est présenté ce sujet, la manipulation du langage proche de la novlangue pour redessiner la réalité est une insulte à notre intelligence et heurte nos valeurs et nos convictions. Nous espérons que 2024 et les années qui suivront nous épargneront d'avoir à subir l'examen de mesures dont l'unique objectif est de tuer notre service public et le rôle de l'Etat dans la protection des citoyens.

Nous attendons de 2024 une amélioration du quotidien de tous les agents, avec des moyens adaptés et augmentés pour SRH2, un suivi attentif et efficace des souffrances au travail, qui reconnaisse ces souffrances et leurs causes et apporte de vraies solutions et non des demi-mesures.

Pour ce faire, nous devons poursuivre un dialogue social constructif, respectueux des convictions et demandes de chacun, qui conduise non pas à des solutions imposées mais à la mise en place de mesures équilibrées pour le plus grand bénéfice de tous les agents, qui ne demandent qu'à travailler sereinement et avec des perspectives d'avenir. Et nous attendons notamment en 2024 une décision positive en faveur des ingénieurs adjoints et une amélioration significative des barèmes du RIFSEEP, mesure très attendue qui participerait à l'attractivité de notre ministère.

Je vous remercie.